



Les jardins du lac  
73-93 avenue Magellan  
94000 Créteil  
[jardins.dulac@free.fr](mailto:jardins.dulac@free.fr)  
<http://jardins.dulac.free.fr>

Créteil le 28 octobre 2013

Correspondant : Mme Frédérique Maurice  
87 avenue Magellan  
94000 Créteil

objet : présentation des conteneurs d'ordures ménagères  
PJ:photos

Monsieur le Maire,

Nous nous permettons de vous écrire en tant que Conseil Syndical de la copropriété « les jardins du lac » sis 73-93 avenue Magellan à Créteil, au sujet de la présentation des bacs à ordures ménagères de la résidence voisine située 95-107 avenue Magellan.

Des copropriétaires se sont plaints de la gêne engendrée par la création d'une aire destinée à recevoir les bacs à ordures ménagères de la copropriété « les terrasses du lac ». Cette aire est implantée, pour sa plus grande partie, face à notre copropriété. Or l'arrêté municipal 3607-04/01 du 13 janvier 2004, article 8-1 stipule que :

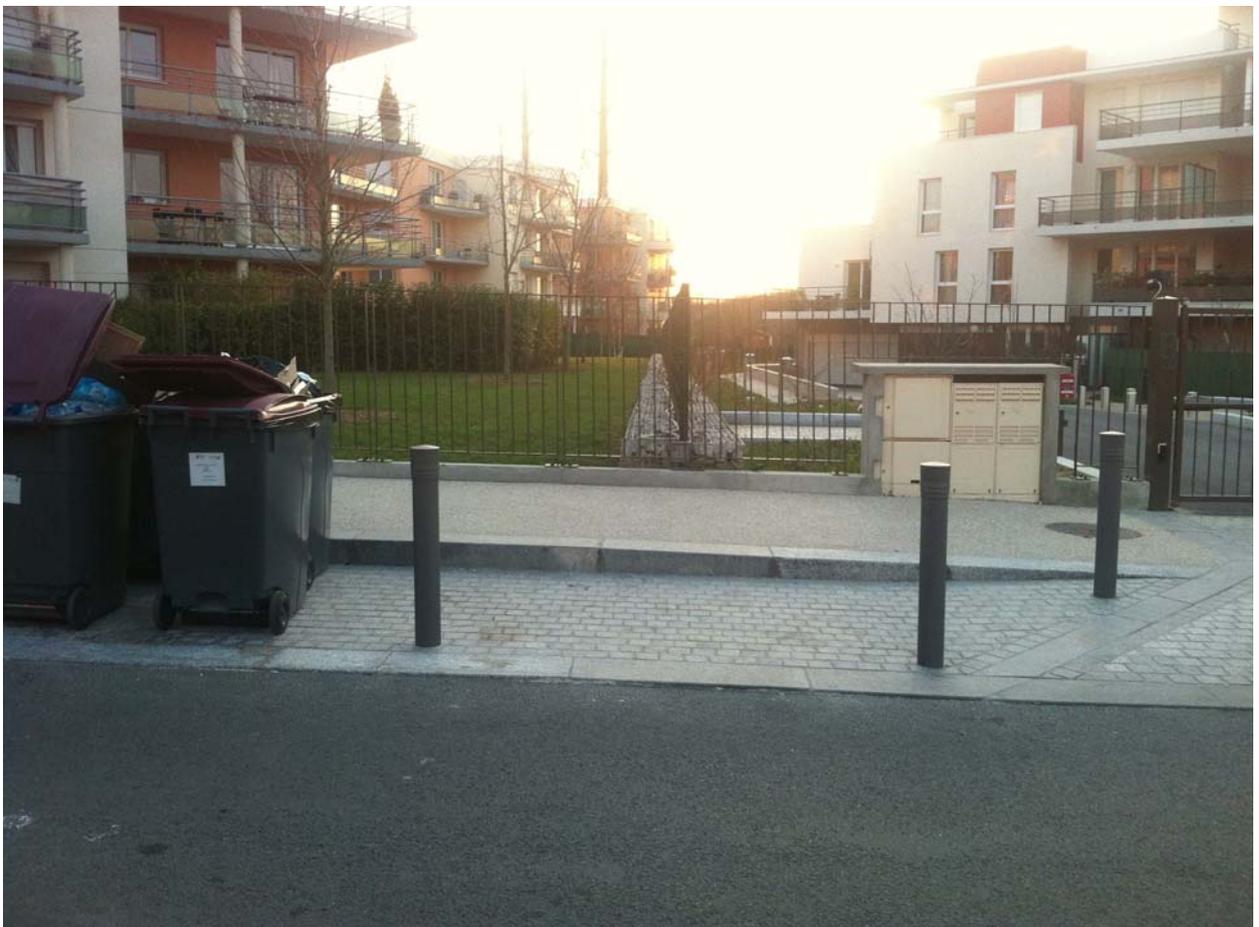
« Les conteneurs, sacs à déchets végétaux et encombrants ne doivent en aucun cas être déposés ailleurs que devant leur lieu de production », par ailleurs, une sanction est prévue pour cette infraction à l'article 15 du même arrêté.

Nous souhaiterions que soit étudiée la possibilité de déplacer cette aire de l'autre côté du passage porte cochère, en intervertissant cette zone avec une place de stationnement, afin que les personnes incommodées retrouvent un cadre de vie acceptable.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement que vous jugerez nécessaire au traitement de cette demande.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Maire, en nos sincères salutations.

le Conseil Syndical



Les jardins du lac – 73/93, avenue Magellan – 94000 Créteil